

Covid : quels sont les quatre nouveaux vaccins ?

La santé au quotidien. Le

vaccin français de Sanofi est attendu cet automne Quatre nouveaux vaccins sont attendus en septembre-octobre dont celui de Sanofi et celui d'un nouveau laboratoire espagnol. Sont-ils plus efficaces que les précédents ?

Le vaccin attendu de Sanofi

Le vaccin français à protéine

recombinante est **attendu depuis un an**. Sanofi a déposé

une **demande** d'autorisation de mise sur le marché en **mars dernier**. Il

devrait être autorisé cet automne. Dans un communiqué fin juin, le groupe

français affirme qu'**une dose de rappel** est **efficace** à hauteur de **72**

% contre les formes symptomatiques avec le variant Omicron.

Le vaccin espagnol de Hipra

Le vaccin espagnol est aussi à

protéine recombinante. Dans un communiqué paru le 19 juillet,

le **laboratoire Hipra** assure qu'une

« **augmentation** des **anticorps** neutralisants contre Omicron BA.2, **BA.4 et**

BA.5 a été observée 14 jours après l'administration du vaccin en dose de

rappel chez les participants préalablement vaccinés ». La **Commission**

européenne a signé un **contrat** pour **250 millions de doses** de Hipra.

Toutefois, la firme espagnole attend toujours le feu vert de l'EMA.

Pfizer/BioNTech adapté à Omicron Le vaccin de Pfizer

a **adapté** sa formule à **Omicron** et ses sous variants. Il a entraîné «des réponses **d'anticorps** neutralisants nettement plus élevées contre Omicron BA.1». Cependant, l'impact est **moindre contre BA.5**. L'agence fédérale des médicaments américaine (FDA) a demandé au laboratoire de mettre au point une **version** adaptée à **BA.5** afin de gagner en performance. Cette deuxième version du vaccin est examinée par l'**Agence européenne** du médicament (EMA) depuis le 22 juillet

Le nouveau vaccin Moderna contre Omicron

Moderna aussi a travaillé sur une **version** plus **performante** de son vaccin face à Omicron et ses sous-variants. Dans un communiqué, Moderna assure que ce **nouveau vaccin** «a entraîné des titres neutralisants significativement **plus élevés contre BA.4/5** par rapport (à celui) actuellement autorisé ». Comme celui de Pfizer/BioNTech, l'EMA étudie le dossier de cette nouvelle formule depuis le 22 juillet.

Cf. Michel Coladon – 4 août 2022